

Association Française d'Orthoptique  
1 avenue de Verdun – 71100 CHALON SUR SAONE  
Organisme de formation n° 26 71 01498 71 - ODPC 1749.

## Modalités d'inscription aux formations AFO (DPC et FIF-PL)

### **Pour vous inscrire**

Envoyez un mail à [formations@afo-orthoptique.fr](mailto:formations@afo-orthoptique.fr)  
avec vos nom, prénom, intitulé de la formation , dates et ville.

Nous validerons votre pré-inscription par retour de mail ( 1 à 2 jours) avec  
le bulletin d'inscription qu'il faudra renvoyer à

**Emmanuel Lecannelié – AFO**  
**1 avenue de Verdun Bât LB3**  
**71100 CHALON SUR SAONE**

A réception de ce bulletin et des documents à y joindre,  
**vosre inscription sera finalisée et validée .**

**Dans tous les cas, DPC et FIF-PL, il faudra faire une double inscription.**

### Inscription à une action de DPC

***Il faut au préalable avoir créé votre compte mondpc.fr sur le site de l'ANDPC***  
***Il faut ensuite envoyer le bulletin AFO***

Pour les libéraux

joindre au bulletin d'inscription  
une feuille de soins à votre nom, annulée.  
un chèque de caution de 100 €

Pour les salariés CDS

joindre au bulletin d'inscription signé par votre employeur  
un chèque de caution de 100 €

Pour les salariés

faire signer le bulletin par son employeur  
cocher la case: demande de convention de formation  
joindre un chèque de caution de 100€

Cette année, les actions de DPC sont éditées sur le site de l'ANDPC au fur et à mesure de la date de réalisation de leur 1<sup>ère</sup> session, au maximum 1 mois avant cette date et les inscriptions sur le site de l'ANDPC ne peuvent se faire avant .  
C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de vous pré inscrire par mail comme c'est expliqué ci-dessus (**Pour vous inscrire** )

**Depuis le 10 décembre**, les organismes de formation ne peuvent plus inscrire eux même les stagiaires sur le site de l'ANDPC.

Nous vous préviendrons donc dès que votre session sera éditée.

Vous pourrez alors vous y inscrire sur votre compte [mondpc.fr](http://mondpc.fr).

### Inscription à une formation en FIF-PL

Envoyer par courrier postal le bulletin d'inscription formation AFO et y joindre

un chèque de caution de 100 €

un chèque correspondant au règlement de la formation (il sera encaissé après la formation)

à réception nous vous enverrons

le programme et la facture pro forma ( devis)

qui vous permettront de faire **vosre demande de prise en charge en ligne** sur

[www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

une facture acquittée et votre attestation de présence vous seront adressées

à l'issue de la formation pour valider votre dossier FIF-PL en ligne sur [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

**L'AFO se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant pour la réaliser, 3 semaines avant la date prévue .**

**Chaque inscrit peut aussi annuler sans frais sa participation dans ce délai. Au-delà, le chèque de caution sera encaissé, la réservation des salles et repas engage des frais qui ne peuvent être annulés.**

Pour tout renseignement,

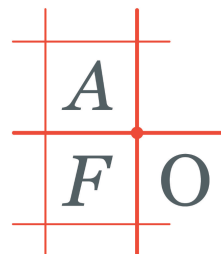
n'hésitez pas à nous contacter via [formations@afo-orthoptique.fr](mailto:formations@afo-orthoptique.fr)



**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
à retourner sous enveloppe affranchie à

**Association Française d'Orthoptique**  
**DPC 2020**

1 avenue de Verdun Bât LB3 - 71100 CHALON SUR SAÔNE  
afo-orthoptique.fr



Nom :	Prénom :
Nom de jeune fille:	Date de naissance :
Adresse <b>professionnelle</b>	
Code postal :	Ville :
Email :	
Téléphone :	
Mode d'exercice principal (> 50%) libéral <input type="checkbox"/> salarié CDS <input type="checkbox"/> salarié <input type="checkbox"/> CDS = centre de soins	
N° ADELI :	(ou RPPS : )

**Merci de remplir LISIBLEMENT tous les items de ce bulletin avant de le renvoyer**

**Pour les libéraux:**  avec une feuille de maladie à votre nom (annulée)  
 avec un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'A.F.O.

**Pour les salariés CDS**  tamponné et signé par votre employeur  
 avec un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'A.F.O.

**Pour les salariés :**  tamponné et signé par votre employeur  
 avec un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'A.F.O.  
 cocher cette case pour une demande de convention de formation ( qui sera adressée à votre employeur pour la prise en charge de votre DPC par son OPCA ).

**Merci , parallèlement à l'envoi par courrier des documents demandés, d'envoyer ce bulletin par mail afin d'optimiser la gestion administrative**

***Nous vous préviendrons quand l'inscription sur le site de l'ANDPC sera ouverte ( l'ANDPC édite les sessions au fur et à mesure selon les dates )***

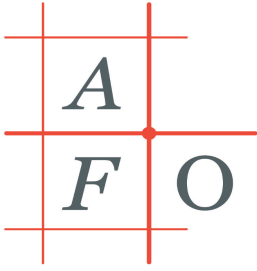
**INSCRIPTION** au programme **DPC 174920000... session .**

Thème : .....

dont l'étape présentielle aura lieu à ..... les ..... 2020

A .....le ...../...../ 2020

Signature et cachet :



## Association Française d'Orthoptique

1 avenue de Verdun Bât LB3

71100 Chalon sur Saône

[www.afo-orthoptique.fr](http://www.afo-orthoptique.fr)

[formations@afo-orthoptique.fr](mailto:formations@afo-orthoptique.fr)



## Formations 2020 (fif-pl ou salarié)

### Bulletin d'inscription

- |         |                          |           |   |
|---------|--------------------------|-----------|---|
| 1 jour  | <input type="checkbox"/> | 190 euros | orthoptiste adhérent AFO                                |
|         | <input type="checkbox"/> | 350 euros | orthoptiste non adhérent AFO et convention de formation |
| 2 jours | <input type="checkbox"/> | 380 euros | orthoptiste adhérent AFO                                |
|         | <input type="checkbox"/> | 670 euros | orthoptiste non adhérent AFO et convention de formation |
| 3 jours | <input type="checkbox"/> | 580 euros | orthoptiste adhérent AFO                                |
|         | <input type="checkbox"/> | 980 euros | orthoptiste non adhérent AFO et convention de formation |

**Pour les salariés, une convention de formation entre l'AFO et votre employeur sera envoyée sur simple demande. Merci de cocher cette case**

*Le chèque sera encaissé après la formation, même en cas d'arrêt d'arrêt en cours de formation*

*Le chèque de caution sera encaissé en cas d'annulation à moins de 3 semaines du début du stage (sauf cas de force majeure) Les frais d'inscriptions comprennent la (les) journée(s) d'étude avec pauses et déjeuner(s) et les supports imprimés des communications et T.P.)*

### Renseignements et inscription :

Emmanuel LECANNELIE - AFO

1 avenue de Verdun Bât LB3.

71100 Chalon sur Saône

Nom:.....Prénom.....

Adresse.....

CP.....Ville.....

Tel.....email.....

Exercice libéral  Exercice salarié

Je m'inscris à la formation AFO 2020 / thème :.....

Dates .....Ville .....

et joins  un chèque de .....€ à l'ordre de l'AFO. (*le chèque sera encaissé à la date de la formation*)

un chèque de caution de 100 € à l'ordre de l'AFO

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription

Date et signature :